

SERVICES AUX PERSONNES



TP APH



CONTACT

MFR SUD CHARENTE

3 rue Puyéproux- 16190 MONTMOREAU

Tel : 05 45 64 02 83

mfr.sud-charente@mfr.asso.fr

SIRET : 781 181 292 00025

N° Activité : 54 1600 184 16

MFR JARNAC

12 rue Ernest Merlin - 16200 JARNAC

Tel : 05 45 35 37 64

mfr.jarnac@mfr.asso.fr

SIRET : 337 780 639 00023

N° Activité : 54 1600 187 16

Les MFR-CFA de Jarnac et de Sud Charente sont des établissements privés associatifs de l'économie sociale et solidaire, sous contrat d'association avec le Ministère de l'Agriculture.



formation-mfr-adulte.fr

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
ANGOULÊME – JARNAC - MONTMOREAU

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

RNCP 37872

OBJECTIF DE FORMATION

Devenir un professionnel qualifié dans les opérations de nettoyage manuel et mécanisé.

LE METIER

L'Agent de Propreté d'Hygiène assure des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir la propreté et l'hygiène d'équipements, de surface, de locaux.

Il contribue à préserver l'aspect propre et accueillant des lieux de vie et du travail des usagers, au confort des patients dans des établissements de soins et à la qualité de la production dans les entreprises agro-alimentaires, laboratoires, etc...

L'APH met en œuvre des techniques de nettoyage ou de remise en état mécanisées des surfaces et des sols salis ou ayant subi une dégradation. Il respecte les éco-gestes.

L'emploi d'Agent de Propreté et d'Hygiène s'exerce :

- Seul ou en équipe
- En journée, ou en horaires décalés en fonction de la prestation et de l'utilisation des locaux
- Principalement à l'intérieur
- Éventuellement sur plusieurs sites différents
- En station debout prolongée avec un rythme de travail parfois soutenu



PUBLIC CONCERNÉ , CONDITIONS D'ACCÈS

- **Validation préalable du projet** à minima par une immersion en milieu professionnel de préférence auprès des services techniques des structures collectives
- Entretien de motivation
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) souhaitable

Être majeur.

Aptitudes personnelles et professionnelles :

- Sens de la communication
- Disponibilité (travail à horaires décalés)
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation



Les MFR disposent de référents handicap, nous consulter pour adapter votre parcours.

SERVICES AUX PERSONNES



TP APH

VOIE D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

- Après un parcours de formation continue
- Par contrat de professionnalisation
- Par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

APRES LA FORMATION

Types d'emplois accessibles :

- Agent de nettoyage en collectivité
- Agent de propreté et d'hygiène
- Agent des services hospitaliers
- Agent de service en entreprise de propreté
- Agent de nettoyage industriel
- Agent de propreté des locaux
- Agent de propreté en grande surface

Suite de parcours qualifiant :

- Agent qualifié
- Chef d'équipe

FINANCEMENT

Financement (en fonction de votre situation administrative) :

- Employeur,
- Compte Personnel de Formation (CPF),
- Contrat de Professionnalisation
- Pour les demandeurs d'emploi : selon les dispositifs État, Région, en vigueur.

À CONSULTER SUR NOTRE SITE INTERNET



- DATES
- DÉLAIS D'ACCÈS
- TARIF
- RATIOS DE MESURE DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION

Sous réserve de modification V230226



Formation par alternance
ANGOULÊME – JARNAC - MONTMOREAU

LA FORMATION EN ALTERNANCE

FORMATION BASÉE SUR UNE ALTERNANCE DE :

Temps théoriques et pratiques en centre de formation

Mises en situations professionnelles en entreprise

Sous la responsabilité d'un tuteur qualifié auprès de :

- Tout type d'entreprises de propreté
- Collectivités publiques et structures privées : bureaux et locaux administratifs, parties communes d'immeubles, nettoyage de logement privé
- Distribution : commerces, grandes surfaces, ...
- Établissements de santé, médico-social : hôpitaux, cliniques, laboratoires, EHPAD, ...
- Locaux industriels
- Établissements scolaires et d'accueils d'enfants
- Restaurations collectives, etc.

PRÉPARATION AUX 2 CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES (CCP)

	Activités types	Compétences Professionnelles
CCP1	Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bio-nettoyage	■ Réaliser le nettoyage manuel des surfaces ■ Réaliser le nettoyage des parois verticales et surfaces vitrées ■ Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires ■ Réaliser le bio-nettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne
CCP2	Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés	■ Réaliser un nettoyage mécanisé ■ Réaliser une remise en état mécanisée



CONDITIONS D'OBTENTION, CONDITIONS D'ÉVALUATION

3 voies d'accès sont possibles :

- obtention du Titre professionnel complet
- obtention par Certificats de Compétences professionnelles (CCP1 ou 2)
- obtention par VAE

Les 3 voies d'accès peuvent être conjuguées suivant votre situation notamment en cas de dispense ou validation partielle.

